

# MAIRIE des CERQUEUX

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone : 02.41.55.90.12 - Télécopie : 02.41.55.97.30 - E-mail : mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

## Conseil municipal : séance du 8 novembre 2018

**Étaient présents** : Messieurs et Mesdames Poupard, Balada, Le Breton, Courtois, Barbier, Vivion et Guetté.

**Pouvoirs** : M. Duveau donne pouvoir à M. Guetté.

**Absents excusés** : MM. Bodin, Point, Mmes Gaboriau et Levesque.

**Absente non excusée** : Mme Chevalier.

### Agence postale communale

Suite au départ en retraite de Mme Martine Vergniault prévu pour le 01/03/2019, après avoir étudié les différentes possibilités avec les personnes concernées, compte tenu de la fréquentation actuelle de l'Agence Postale Communale, le conseil municipal, décide de supprimer l'agence postale communale et de transférer les activités postales dans un relais commerçant.

### Finances

**Indemnité de conseil versée au Trésorier Municipal** – Le conseil municipal décide de ne pas attribuer d'indemnité de conseil au nouveau trésorier municipal, M. Le Bris.

**Décision modificative au budget** - A voir après analyse du budget, les travaux de rénovation de l'éclairage public étant validés, il convient de faire la modification suivante au budget :

- Dépenses d'investissement – Article 020 – Dépenses imprévues - 18 500.00 €
- Dépenses d'investissement – Article 2041582 – Fonds concours SIEML + 18 500.00 €

### Affaires sociales

#### **Enfance**

**Plan mercredi** - Le plan Mercredi est confirmé dans la COG (Convention d'Objectifs et de Gestion) 2018-2022 par la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales). Le sujet devra être étudié lors de la prochaine réunion de commission et, en cas d'accord pour le plan mercredi, le projet de PEDT sera transmis à la DDCS pour le 15/11/2018.

La moyenne de fréquentation du mercredi pour le mois de septembre est de 12 enfants par mercredi (pour 111 enfants inscrits à l'école). Pour mémoire en septembre 2013 (avant les TAP), la moyenne de fréquentation des mercredis était de 6 enfants (pour 130 enfants inscrits à l'école).

En ce qui concerne la cantine, la moyenne de fréquentation de septembre 2018 est de 51 enfants par jour. En septembre 2013, elle était de 50 enfants par jour.

**Barème enfance** – Suite aux observations formulées sur la tarification des services (barème MSA et tranches de quotient familial), la commission devra revoir les barèmes pour la prochaine année scolaire.

**ALSH été 2019** – Afin de faciliter la gestion des inscriptions (utilisation du portail famille pour les inscriptions et des tablettes pour le pointage), la commission propose d'opter pour un tarif à la journée sans distinction de journée avec ou sans sortie. Un tarif dégressif sera appliqué en fonction du nombre de jours de fréquentation. Le tarif sera fixé ultérieurement. Le règlement devra être plus précis notamment en ce qui concerne les modalités d'accueil des enfants pour la nuit au centre.

**Portail BL enfance** – En fonction des dispositions qui seront prises pour la tarification, il faudra, en lien avec Berger-Levrault, améliorer la visibilité pour les inscriptions en ligne.

**Bulletin municipal** – Distribution de la maquette pour lecture. Le fichier doit parvenir à l'imprimer le 26/11/2018 dernier délai.

#### **Questions diverses**

**Concours de dessins** – La commission relance le concours. Le thème retenu est « la famille ». Dans le cadre du thème de l'école (bien vivre ensemble), les enfants vont régulièrement à la rencontre des personnes âgées à Soleine. La commission propose d'associer les résidents au jury pour le choix des gagnants. Les dessins pourraient être affichés à Soleine. Voir avec la directrice de Soleine si cela est possible. Les fiches d'inscription ont été distribuées aux enfants.

**Candidatures stage BAFA** – Il y a plusieurs candidats pour le stage BAFA de l'été. La commission devra les rencontrer pour permettre de faire le choix.

**Comité consultatif Intercommunal des jeunes** – Le comité est composé de 9 jeunes dont deux de Maulévrier et deux de La Plaine.

## Bâtiments communaux

**Chronomètre salle de sport** – Le conseil municipal valide l'achat de la tablette permettant de gérer le chronomètre et la table de marque. Montant : 360 €.

**Église** – Le devis de remplacement du moteur de la cloche principale est validé. Montant : 1 292 € HT pour un moteur de nouvelle génération.

**Salle de sport** – Suite à la demande du Comité d'Entreprise (CE) pour l'utilisation de la salle de sport le midi, considérant qu'il n'y a pas de créneaux horaires de disponibles, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à la demande. En revanche, le CE pourra utiliser le terrain multisport extérieur.

**Décorations de Noël** – L'entreprise GASD fera l'installation des illuminations qui sont en hauteur. Montant : 600 € HT. Pour cette année, il n'y aura pas de nouveaux achats de matériel simplement du remplacement si nécessaire.

**Salle St Jacques** – Le conseil municipal valide les avenants suivants :

Agrandissement de l'ouverture entre la Salle et l'actuelle Agence Postale

Devis GRC (agrandissement ouverture)	1 310.09 € HT
Devis Uzureau (porte)	251.00 € HT

Réfection des cloisons rendues fragiles par les travaux de démolition

Devis GRC (démolition des cloisons restantes)	1 622.00 € HT
Devis ACR (doublage, isolation des cloisons)	2 617.21 € HT

Réparation et adaptation de la couverture de salle de jeux de boules

Devis Batitech (chéneau, gouttières)	5 042.90 € HT
--------------------------------------	---------------

**Soit un total de** **10 843.20 € HT**

**Matériel pour la cuisine** – Des devis vont être demandés à plusieurs entreprises pour la fourniture du matériel pour la cuisine : four micro-ondes, four multi-fonction, lave-vaisselle + bac à plonge avec douchette et table de dégagement, réfrigérateur grande capacité [idem bar SCL], table de cuisson gaz, table inox avec rangement pour préparation, chariots, hotte).

**Sèche-mains** – L'installation est faite dans les sanitaires de la salle du Cormier sauf toilettes PMR. Une confirmation va être demandée, par écrit, à l'APAVE afin de valider les emplacements.

**Rénovation salle de sport et vestiaires** – Une rencontre a eu lieu avec le CAUE pour demander une mission d'accompagnement à maître d'ouvrage pour toute la partie bâtiment : rénovation de l'existant et création de nouveaux vestiaires. La partie photovoltaïque devra être vue avec une entreprise compétente dans ce domaine : SIEML ou autre.

En fonction de la décision du conseil municipal, il faudra créer une commission spéciale avec les utilisateurs de la salle de sport pour voir les besoins exacts des uns et des autres.

**Logo des écoles** – Le conseil municipal donne son accord pour la prise en charge de la facture. Montant :

## Voirie - Urbanisme

**Urbanisme** – Considérant qu'il reste seulement huit parcelles à commercialiser dans le lotissement du Champ Blanc, une consultation va être lancée auprès de plusieurs bureaux d'études pour la recherche d'un maître d'œuvre pour la conception et la maîtrise d'œuvre pour un futur lotissement sur les parcelles de « La Hayère ».

Des devis sont en cours pour la confection de panneaux publicitaires pour le lotissement.

**Lotissement le Champ Blanc** – L'herbe a été broyée sur les parcelles non viabilisables à l'entrée du lotissement par la rue des ajoncs (côté station d'épuration). Si nécessaire, un engazonnement pourra être envisagé courant 2019.

**Circulation et stationnement** – Une rencontre est prévue avec le Cabinet Christiaens, Jeanneau, Rigaudeau pour étudier les différents problèmes de stationnement et de circulation sur les trottoirs PAVE.

**Aménagement entre le terrain foot et la maison enfance** – Il a été demandé des devis pour refaire les massifs entre le stade et les parkings (béton balayé, enrobé, gazon synthétique, etc.).

**Butte TRS/Lotissement Espoir** – Des devis ont été demandés pour la plantation d'une haie sur la butte + copeaux.

**Matériel** – La brosse de désherbage va être adaptée sur le chargeur du tracteur. Le devis s'élève à 880.26 € HT.

**Programme Maine-et-Loire Habitat** - Le maire informe le conseil municipal que l'ordre de service pour la construction des 10 logements va être lancé mi-novembre. La livraison pourrait avoir lieu en fin d'année 2019. Il s'agit de 7 logements T3, 3 logements T4 tous de plain-pied.

## **Agglomération du Choletais**

**Rapports activités 2017** – Conformément à la législation en vigueur, les rapports ont été communiqués aux conseillers municipaux.

### **Questions diverses**

**Désignation d'un conseiller municipal pour la commission électorale** - - Suite à la réforme de la gestion des listes électorales, le conseil municipal désigne M. Jean-Yves Duveau pour siéger à la commission de contrôle.

**Tarif de location de la Salle St Jacques** – Les adjoints ont été interpellés sur le montant du nouveau tarif de location de la Salle St Jacques. Ce montant est justifié suite aux travaux d'aménagement et aux prestations comprises dans cette location.

**Élections** – Les prochaines élections municipales ayant lieu dans 16 mois, Daniel Barbier fait, dès maintenant, part aux conseillers municipaux qu'il ne sollicitera pas un nouveau mandat. Les trois adjoints ne se représenteront pas non plus.

#### **Prochaines réunions**

Conseil Municipal :	Jeudi 6 décembre 2018	20h15
Maire/adjoints	Lundi 26 novembre 2018	20h00
Commission Affaires sociales	Mardi 13 novembre 2018	20h30
Commission bâtiments		
Commission Voirie		